



Défense des paysannes et des paysans

Appel à mobilisation samedi 24 Oct pour la défense de l'agriculture en Ardèche face au développement de fast-food industriels

La Confédération paysanne de l'Ardèche organise une action autour du chantier de construction du Burger King à Rosières afin d'interroger citoyen-nes et élu-es du territoire sur les questions importantes pour l'avenir de l'agriculture en Ardèche : l'artificialisation des terres agricoles, la défense d'une juste rémunération des paysan-nes tout en assurant une alimentation de qualité accessible à tous-tes et le droit à la détermination de notre espace socio-économique, notamment via des installations agricoles.

Cette action collective autour de Rosières est symbolique . La Confédération paysanne veut dénoncer les politiques économiques locales qui permettent la multiplication des constructions de chaînes industrielles de fast foods sur le territoire (chantier en cours au Teil, installation prévue à Ruoms...).

Ces « restaurants » sont le symbole de la malbouffe et d'un système libéral (en terme d'emploi et de rémunération) qui privilégie un approvisionnement extérieur au territoire au détriment des nombreuses offres de restauration existant déjà et des productrices et producteurs locaux.

Cette mise en concurrence d'approvisionnement a un effet délétère puisqu'elle tire vers le bas les revenus agricoles du territoire déjà largement impactés par les politiques nationales défavorables à notre agriculture ardéchoise, diversifiée.

Cette action permet également de donner la possibilité aux citoyen-nes de s'informer et de s'exprimer sur le sujet de l'aménagement du territoire à un niveau local et d'être éclairé sur les modes d'action pour peser dans le débat public....

C'est aussi l'occasion de s'exprimer sur deux projets qui tiennent à cœur à la Confédération Paysanne : celui de la Sécurité Sociale de l'Alimentation sur le territoire et à la détermination des prix de vente en fonction des revenus des consommateur-ices.

Le chantier se situe sur un terrain privé ; non seulement il dépasse largement le cadre de la compétence « urbanisme communale », mais il se réfère également à un règlement adopté en Communauté de Communes, qui statue sur les possibilités de création et d'installation en fonction du type de commerce (quotidien, d'usage fréquent ou exceptionnel) et de la surface des bâtiments (>300m²) au sein de la zone commerciale, afin de limiter la concurrence avec les commerces du centre-ville.

Afin d'échanger sur tous ces sujets importants, la Confédération paysanne vous invite donc à une rencontre militante sur le terrain jouxtant le rond point des plaines à Rosières, juste en face du chantier BK, le samedi 24 octobre de 10h à 15h.

Nous en profiterons pour vous proposer une restauration paysanne, avec des burgers, des frites et des glaces, confectionnés avec des produits locaux, dans une démarche de valorisation des savoir-faire des paysan-nes et artisan-es et en toute convivialité.

**Paysan-nes, Citoyen-nes, Elu-es,
nous sommes tous-tes concerné-es !**